

BPJEPS

ACTIVITÉS DU CYCLISME

Contrat d'apprentissage possible

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
1 SEPTEMBRE 2021

INTEGRATION :
2 SEPTEMBRE 2021

FORMATION :
420H DU 27
SEPTEMBRE 2021 AU
23 SEPTEMBRE 2022

ALTERNANCE :
350H DE STAGE EN
STRUCTURE
PROFESSIONNELLE



Devenez "Animateur Cycliste"
et développez les activités
VÉLO TOURISME & LOISIRS

PROGRAMME :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Commercialisation/Promotion - Communication orale - Anglais professionnel - Patrimoine - Informatique - Connaissance des publics
Projet pédagogique - Connaissance des acteurs, des statuts

UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet - Commercialisation Organisation et gestion d'un voyage à vélo - Comptabilité/Budgets

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe - VAE

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation - Mécanique - Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation - Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- * Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- * Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- * Séjours touristiques à vélo
- * Encadrement en accueil collectif de mineurs
- * Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

12 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 3 jours d'examen soit 441 H

+ 350 heures de stage en entreprise minimum ou en apprentissage

Frais pédagogiques : 5 292 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Unité d'intégration de la formation : 84€

**Épreuves techniques (TEP) : 1 septembre 2021**

Un parcours technique + un parcours endurance sur route

Épreuves de sélection : 1 septembre 2021

Entretien professionnel, épreuve écrite

Unité d'intégration : 2 septembre 2021

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation - Tests individuels de demandes d'allègements

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

16 octobre 2021 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

Alternance : 350 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme

Périodes de formation :

du 27 septembre au 22 octobre 2021 (4 semaines)

du 8 au 19 novembre 2021 (2 semaines)

du 13 au 17 décembre 2021 (1 semaine)

du 21 mars au 8 avril 2022 (3 semaines)

du 8 au 13 mai 2022 (1 semaine)

du 6 au 9 septembre 2022 (1 semaine)

Certification : du 21 au 23 septembre 2022 + en structure de stage

Rattrapages : du 3 au 4 novembre 2022

**Matériel à prévoir**

- un VTT*

- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, Randonneuse...)*

*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche

- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées

- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)

- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)

- une trousse mécanique avec les outils que vous jugez nécessaire d'avoir avec vous

- une trousse de premiers secours

- un antivol de qualité

- un carnet de note avec sous-main

Financement

(1) Soit 12€/h. Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place

Contact

Institut de Formation du Vélo – 180
bd de Charavines – 38500 VOIRON
SIRET 53427748800019

APE 8559A

melanie@formation-velo.com

09 86 57 88 23